

Un besoin de parler...



Le déroulement catastrophique du Montluçon de l'AWC du 15 juin dernier et le contexte général entourant le sport ailé en terre francophone débouchèrent, ce mardi 10 juillet, à l'initiative d'un président athois, sur une concertation de présidents de sociétés.

Un langage clair et direct fut de la partie.

Averti de la teneur d'une invitation lancée aux présidents de sociétés francophones ce mardi 10 juillet à Ath, « Coulon Futé » reçut, à sa demande, l'accréditation pour y assister. Le



colloque s'avéra un réel espace de parole où chaque participant put s'exprimer en toute quiétude, en toute liberté, et ce dans le total respect de l'assemblée présente. Une assemblée composée de dirigeants athois, carolorégiens, lessinois, montois et tournaisiens. Ce qui a permis de constater que toutes les contrées du Hainaut, la plus importante province francophone en affiliés, y étaient représentées. Des présidents d'autres provinces avaient, de leur côté, envoyé leurs « doléances » par mail, mais la distance constitua un frein pour eux qui « donnent de leur

personne » à la colombophilie en étant, en cette période estivale, sur le front les lundis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis et parfois dimanches.

Un exutoire avant tout !

Le simple fait de s'entendre confirmer que chaque président présent éprouvait le même ressenti à l'égard de la gestion colombophile francophone, se considérait non respecté par rapport à son travail hivernal exigé et effectué, ridiculisé ensuite à certaines occasions par des changements décidés d'autorité a servi, pour chaque participant, en quelque sorte... d'exutoire. Tout le monde dans son coin éprouvait les mêmes sentiments.

Cependant, à aucun moment, la réunion n'a pris le chemin de la dissidence, tant elle a opté pour le calme, a souhaité délibérément être prospective et prioritairement constructive dans l'intérêt des amateurs. Elle a tenté, en recherchant notamment des solutions, de mettre sur



Un « *front* » qui exercerait un poids certain sur les dirigeants francophones non soucieux, à ses yeux, de défendre les intérêts de la cause wallonne et faisant preuve en certaines occasions d'incompétence.

Un réquisitoire sans concession !

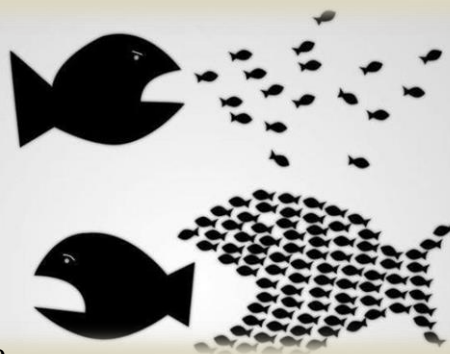
Au cœur des échanges, il fut entre autres évoqué, et ce dans le désordre :

- le non-suivi dans la politique du dopage
- l'utilisation des moyens techniques dans la prise de décision des lâchers
- le recours souhaité à un météorologue en Belgique (coût ?)
- la saison particulièrement difficile
- la passivité de l'AWC qui ne « *défend* » pas ses affiliés
- le constat du peu de vestiges de la dernière assemblée provinciale statutaire obligatoire du 7 décembre 2018 à Nivelles
- les changements de dates de lâchers non respectueux du personnel des sociétés soit autant de décisions contraignantes à son égard. Il fut rappelé que, la philosophie, à une certaine époque, fut d'avancer les concours au samedi pour pouvoir disposer du dimanche en cas de mauvaises conditions. Il est inconcevable que certains amateurs aient dû prendre congé pour voir leurs pigeons rentrer...
- la question de savoir qui dirige réellement la RFCB
- le « *cinéma* » fédéral avec les destitutions de présidents
- « *l'auto-proclamation* » de personne(s) sans l'aval des urnes
- le maintien de lâchers croisés
- la politique des doublages : leur nombre, la disparition de certaines gratuités
- le non-respect des décisions hivernales prises au cœur d'une foire d'empoigne
- les décisions solitaires de l'EPR
- le non-respect par certains mandataires de leur parole
- le manque de communication malgré un porte-parole
- l'imposition de résultats confondus et le bienfait de l'informatique en cette circonstance pour composer les résultats qui, manuellement, serait hors de prix pour les sociétés
- le travail prioritaire de la fédération axé sur les professionnels
- les lâchers tardifs en vitesse et petit demi-fond malgré l'annonce de chaleurs
- le retour du pouvoir à l'assemblée générale des présidents pour limiter celui des mandataires octroyé par le règlement, et ce à des fins d'éviter des décisions partiales orientées
- l'instauration d'assemblées préliminaires
- ...



Un souhait final !

Consciente de l'existence de lignes de vol aux éventuels intérêts spécifiques différents au sein de l'assemblée, cette dernière a unanimement décidé, dans un premier temps, de poursuivre un objectif clairement défini : demander à l'EPR de programmer une (des) assemblée(s) préliminaire(s) dès fin août pour privilégier des pistes internes dans l'élaboration de la saison, et ce pour rendre le pouvoir décisionnel aux présidents et indirectement à la base ailée.



Un procès-verbal sera envoyé aux autorités compétentes et aux présidents de sociétés.

